

Il y a 60 ans jour pour jour, la cour d'assises des Hautes-Alpes prononçait la peine de mort à l'encontre de Gaston Dominici. Le vieux paysan était reconnu coupable du triple meurtre d'un couple de Britanniques et de leur fille, crime qu'il avait avoué avant de se rétracter.

Ce procès, en novembre 1954, va donner lieu à l'une des plus importantes couvertures médiatiques de l'après-guerre : 175 journalistes du monde entier l'ont couvert.

Commençons par une anecdote : c'est la première fois, à Digne, que les journalistes des radios ont pu bénéficier d'un car son, c'est à dire d'un camion émetteur pour transmettre leurs articles, leurs papiers :

Le cinq sept 2013 - DLP dominici 1

Frédéric Pottecher va donc passer 2 semaines en face "du vieux", accusé d'avoir tué à la carabine le couple Drummond et d'avoir fracassé le crâne de leur fille âgée de 10 ans, une nuit d'été, 2 ans plus tôt, alors qu'il était parti se promener avec ses chiens, ses chèvres et sa carabine. Une pulsion incontrôlable, dira l'accusation. Mais au procès de Digne, les journalistes ont du mal à imaginer la scène :

Le cinq sept 2013 - DLP dominici 2

Mais Dominici n'est pas aux assises par hasard. Effectivement, au cours de l'enquête, 2 de ses fils, Gustave et Clovis, l'ont dénoncé. Et Gaston est lui aussi passé aux aveux, avant de tout nier.

Gaston Dominici était-il un gentil paysan ou un horrible meurtrier ?

Certainement un peu des deux, comme l'admet Frédéric Pottecher. En 1996, il était l'invité des "Jours du siècle" de Patrice Gélinet sur France Inter.

24 sec

Le cinq sept 2013 - DLP dominici 3

Le 28 novembre 1954, donc, le verdict tombe, tel que le reconstituera le film de Claude-Bernard Aubert : "L'affaire Dominici".

14 sec

Le cinq sept 2013 - DLP dominici 4

Dominici ne sera pas exécuté, sa peine sera commuée en prison à vie, puis il sera gracié par le Général de Gaulle et finira sa vie à l'hospice de Digne en avril 1965.

